

II

Analyse de la leçon précédente. — L'esprit du mal et de l'erreur, l'esprit du bien et de la vérité. — Sources de la théologie. — Rome notre guide. — L'encyclique de 1864. — Le libéralisme décrit dans le syllabus. — Histoire des quatre propositions condamnées. — L'homme possède-t-il la liberté de conscience? — La foi, acte raisonnable. — L'homme peut-il être forcé à croire? — Il a l'obligation de croire. — Principales maximes du libéralisme par rapport à l'individu. — Réfutation de ces maximes. — Devoir de l'intelligence et de la volonté vis-à-vis de Dieu et de la révélation. — Dieu n'est pas indifférent à notre croyance et à notre conduite. — Paroles de Grégoire XVI et Pie IX sur l'indifférentisme, source véritable du libéralisme.

Page 49 à 86.

III

Récapitulation de la leçon précédente. — Principale erreur contenue dans les quatre propositions. — Tolérance. — Nécessité de distinguer. — Tolérance civile et religieuse. — La tolérance religieuse ou dogmatique n'est jamais permise : preuves — La tolérance civile est-elle licite? Que disent Taparelli, Perrone, Mgr Audisio, saint Thomas, Suarez. — Raison philosophique qui autorise la tolérance civile. — Objection de Rousseau contre la distinction entre la tolérance religieuse et la tolérance civile. — L'Eglise accusée d'intolérance pour certaines formes de gouvernement. Page 89 à 119.